



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

FERMETURES DE MATERNITÉS

Question au Gouvernement n° 2231

Texte de la question

FERMETURES DE MATERNITÉS

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Ma question, à laquelle j'associe Valérie Petit, s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Les Françaises enceintes veulent pouvoir accoucher au plus près de chez elles. Un récent sondage montre ainsi que le premier critère de choix d'une maternité est la proximité avec le domicile. La géographie prime donc sur la technicité, et il nous faut l'entendre.

Les femmes enceintes expriment un besoin d'accompagnement, d'écoute et de proximité, surtout quand elles attendent leur premier enfant. Elles doivent savoir qu'elles arriveront à temps à la maternité après les premiers signes de contractions. Au fond, le temps est la seule chose qu'une future maman puisse maîtriser.

Quand à la proximité s'ajoute un environnement médico-chirurgical sécurisant – imagerie médicale, laboratoire, bloc opératoire, salle de réanimation –, vous comprendrez l'émotion populaire que suscite la suspension temporaire ou définitive d'une maternité. C'est le cas aujourd'hui à Tourcoing, après l'annonce soudaine de la suspension des accouchements, que nous espérons temporaire et la plus courte possible. Il est inconcevable qu'une ville de 100 000 habitants – la deuxième des Hauts-de-France – et les communes environnantes ne puissent pas bénéficier de ce service qu'elles plébiscitent. Je pense qu'en cela, M. Darmanin ne me contredira pas. La situation que connaissent les villes de Tourcoing, Illkirch, Mulhouse et Fougères, pour ne citer qu'elles, n'est malheureusement pas isolée : en vingt ans, 40 % des 814 lieux de naissance ont disparu, et le nombre de femmes qui vivent à plus de quarante-cinq minutes d'une maternité a doublé.

Madame la ministre, quelle action comptez-vous mener pour apporter la meilleure réponse aux Françaises et assurer le maillage de notre territoire par un réseau de maternités alliant proximité et qualité des soins ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.)

M. Alain Bruneel. Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Je comprends l'émotion que ressentent les habitants de votre région, monsieur le député, notamment à Tourcoing où la maternité est temporairement fermée en raison de problèmes de démographie médicale et de difficultés internes à l'équipe.

M. Maxime Minot. Chez moi aussi, ça ferme !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Comme vous le savez – et Gérard Darmanin m'en a parlé dès l'annonce de cette fermeture temporaire –, l'agence régionale de santé met tout en œuvre, avec les hôpitaux alentour, pour rouvrir le plus rapidement possible cette maternité et la maintenir ouverte. Il est évidemment hors de question de fermer cette maternité. Nous résoudrons ce problème, et des recrutements sont d'ailleurs attendus dès la sortie de l'internat, en novembre.

La France fait face à un problème de démographie médicale compliqué, essentiellement lié à de très mauvaises décisions prises entre les années 1990 et 2005 conduisant à former moins de 4 000 médecins par an. Nous en payons aujourd'hui le prix. La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé a certes rouvert le numerus clausus,...

Mme Caroline Fiat. Mais il n'y a pas de postes en plus !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...mais les futurs médecins qui en bénéficieront n'achèveront leurs études que dans une dizaine d'années. Jusqu'en 2027, le nombre de médecins présents sur le territoire devrait rester stable.

Nous devons donc repenser nos organisations. C'est ce que nous faisons en autorisant la délégation de certaines tâches des médecins à d'autres professionnels, en créant des postes d'assistants médicaux et en renforçant la coopération entre les professionnels de santé. Comptez sur mon total engagement pour traiter ces difficultés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2231

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2019](#)